

REUNION DE SENSIBILISATION DU PERSONNEL

- Exposé des motivations de la direction,
- Présentation de la démarche,
 - ✱ Réalisation état des lieux,
 - ✱ Identification de priorités environnementales. **Les citer** : eaux usées, déchets organiques, risque,
 - ✱ Rédaction de la politique. **La donner et la commenter**,
 - ✱ Etablissement d'un plan d'action sur plusieurs années,
 - ✱ Définition de responsabilités et des bonnes pratiques environnementales propres au site,
 - ✱ Audit,
- Définition des implications au quotidien (lutte contre le gaspillage d'eau, tri des déchets, ne pas pénétrer dans les zones dangereuses comme la chaufferie, le local ammoniac, communication sur l'environnement entre tout le personnel...),
- Valorisation de la démarche : utilisation d'un référentiel (ISO 14.001).
Obtention d'un certificat.